

Nouvelles des Églises adventistes

- 2 Dammarie-lès-Lys, France – Camps d'été pour les jeunes
- 2 Genève, Suisse – Conférence mondiale sur la santé et le style de vie
- 2 Beijing, République populaire de Chine – Changements survenus dans l'Église adventiste en Chine

Protestantisme international

- 3 Paris, France – Les écrits et dires de Calvin plus importants que jamais
- 3 Genève, Suisse – L'Alliance réformée mondiale se souvient de la résistance à Hitler
- 4 Édimbourg, Écosse – L'Église d'Écosse envisage de recourir à des « pasteurs virtuels »

Liberté religieuse

- 5 Paris, France – En France, les réactions à la liberté religieuse évoquée par Barak Obama
- 6 Paris, France – Le parquet demande la dissolution des structures de la scientologie
- 6 Paris, France - Menacée de dissolution, la scientologie contre-attaque
- 7 Dublin, Irlande – Une loi irlandaise contre le blasphème inquiète les partisans de la liberté religieuse

Œcuménisme

- 7 Utrecht, Pays-Bas - Une conférence internationale appelle les Églises à s'attaquer aux nouvelles formes de racisme
- 8 Johannesburg, Afrique du Sud – Un ministre de l'époque de l'apartheid lave les pieds d'anciens subordonnés

Publication

- 8 Dammarie-lès-Lys, France – Un nouveau livre aux éditions *Vie et Santé*

Service de presse adventiste

(Service de communication adventiste francophone)

BP 100
30, avenue Emile-Zola
77193 Dammarie-lès-Lys Cedex,
France

Rédaction :

Tél. : 01 64 79 87 00
Fax : 01 64 79 87 19
E-Mail
:communications.ufb@adventiste.org

Les communiqués peuvent être reproduits avec mention de la source : BIA

Site web www.adventiste.org

Directeur de publication

Jean-Paul BARQUON

Rédaction

Jean-Paul BARQUON

Correspondants

Philippe AUROUZE
Dominik FRIKART
Michel MAYEUR
Christophe MICHEL

Secrétariat administration

Suzie SAUVAGNAT

Nouvelles des Églises adventistes

(BIA) Dammarie-lès-Lys, France
**Dammarie-lès-Lys, France – Camps d'été
pour les jeunes**

Comme chaque été, le département de la jeunesse de l'Union franco-belge des adventistes propose aux jeunes de 7 à 35 ans une grande palette de colonies (7-12 ans) et de camps (12-16 ans et 16-35 ans), en bord de mer, dans les Alpes, les Cévennes, le Sud-ouest ou en Belgique, avec de nombreuses activités propres à satisfaire petits et grands.

Cette année aura aussi lieu un congrès international pour les jeunes de 16 à 35 ans, qui se déroulera à Munich (Allemagne) du 5 au 9 août. Les participants pourront choisir entre plusieurs activités : ateliers de réflexion sur des thèmes d'actualité, sport, course humanitaire, préparation de spectacles.

Du 10 au 27 août se tiendra un camporée scout pour les jeunes de 12 à 16 ans, organisé par la division administrative adventiste d'Amérique du Nord, à Oshkosh (Wisconsin), dans la région des grands lacs. 43 scouts adventistes de France y participeront. Les organisateurs attendent 32 000 jeunes, qui pourront prendre part à de nombreuses activités : techniques scouts, aide humanitaire, découverte de la nature, jeux sportifs...

Pour plus de renseignements sur tous ces camps, un site : www.jeunesse-adventiste.org.

(BIA) Dammarie-lès-Lys, France
**Genève, Suisse – Conférence mondiale
sur la santé et le style de vie**

Organisée par le département de la santé de l'Église adventiste mondiale, cette rencontre, qui aura lieu à Genève du 6 au 11 juillet 2009, a pour but de faire le point sur l'impact du style de vie sur la santé. Plus d'une centaine de spécialistes venus du monde entier présenteront les résultats de leurs travaux et recherches lors de séances plénières. 16 ateliers seront aussi proposés aux différents participants. Les professionnels de santé (dentistes, diététiciens, infirmiers, médecins et autres) pourront acquérir des crédits de

formation continue de l'université adventiste de Loma Linda, en Californie.

La première journée se déroulera au siège de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), où Anarfi Asamoah Baah, directeur général de l'OMS, et Namita Pradhan, son assistante, insisteront sur l'importance du partenariat d'associations avec cet organisme de l'ONU. Le reste du programme se déroulera dans les locaux de l'université de Genève (Uni-Mail).

Cette initiative du docteur Allan Handysides, directeur du département de la santé de l'Église adventiste mondiale, veut soutenir les objectifs de l'OMS présentés dans sa déclaration faite à Alma-Ata (Russie, Kazakhstan) en 1978 et complétés par son rapport sur les défis de santé à l'échelle mondiale de 2008. Cette grande manifestation veut promouvoir un style de vie positif qui contribue à la qualité de la vie et des soins médicaux.

(ANN/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
**Beijing, République populaire de Chine –
Changements survenus dans l'Église adventiste en Chine**

Jan Paulsen, président de l'Église adventiste mondiale, a visité les adventistes de Chine du 13 au 19 mai. Il a résumé sa rencontre avec les chrétiens de Chine et en particulier avec la communauté adventiste dans cette nation d'1,3 milliard d'habitants en disant : « *Beaucoup de choses ont changé ici ces deux dernières décennies, ce qui a eu un impact sur la présence des chrétiens. Maintenant, les Églises (et pas seulement notre Église), peuvent se retrouver librement pour adorer, partager leur foi et leurs expériences en tant que communauté. Elles connaissent une croissance très significative. Tout ceci est signe de liberté, bien qu'elle soit parfois insaisissable et difficile à exercer* ».

Le 18 mai, dernier jour de son séjour, Jan Paulsen a été reçu par Guo Wei, directrice des Affaires étrangères de l'administration d'État pour les affaires religieuses. « *La plupart des habitants de Chine ne connaissent pas le concept des différentes dénominations* », a-t-elle expliqué. « *Nous devons prendre exemple sur vos atouts et expériences* », a-t-elle ajouté, faisant référence à l'implication des adventistes en matière de santé et de bienfaisance.

Le pasteur Paulsen a observé une mosaïque de religions en Chine. Il a dit qu'en tant qu'adventistes, « nous reconnaissons et respectons les autres religions. Il est important pour les chrétiens de mettre en pratique leurs convictions sans être critiques et hostiles à l'égard des autres croyants. Je désire que les adventistes en Chine s'associent avec toutes les autres expressions de foi et qu'ils soient non seulement de bons voisins envers les autres chrétiens, mais également envers les bouddhistes et les musulmans. Nous rejetons le négativisme ».

Lors d'une halte au séminaire théologique Yanjing de Beijing, Jan Paulsen a fait la connaissance de deux étudiants adventistes. « Nous espérons qu'il y aura plus d'étudiants adventistes ici », a déclaré le révérend Yu Xin Li, proviseur protestant du séminaire. « L'Église adventiste est un exemple pour nous, surtout votre hôpital et votre système d'éducation. Nous avons à apprendre de vous ».

« Là où l'Église adventiste est présente, nous créons toujours des écoles et nous nous efforçons d'avoir de bonnes relations avec les autres religions. Nous sommes d'ardents défenseurs de la liberté de conscience et de culte », a déclaré Jan Paulsen. Il a aussi exprimé l'intérêt de l'Église pour la recherche de méthodes permettant d'étendre encore plus le ministère d'éducation aux pasteurs adventistes.

En Chine, les croyants adventistes sont près de 400 000 pour 20 millions de chrétiens.

Protestantisme international

(ENI/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Paris, France – Les écrits et dires de Calvin plus importants que jamais

« Dans un monde et une Église fragmentés, où plusieurs des conflits les plus graves sont imputables à des antagonismes religieux, Calvin a plus d'importance que jamais », a affirmé Clifton Kirkpatrick, président de l'Alliance réformée mondiale (ARM), lors d'une conférence publique présentée à l'université de la Sorbonne à Paris.

Cet événement, qui a eu lieu le 22 mai, avait pour but de célébrer le 500^e anniversaire de la naissance de Calvin et le 450^e anniversaire de l'Alliance réformée mondiale.

Clifton Kirkpatrick a souligné que Calvin avait souvent demandé aux chrétiens réformés de France qui étaient persécutés à cause de leur foi de ne pas réagir par de l'agressivité. « Cet appel à devenir des faiseurs de paix ne peut être plus urgent aujourd'hui », a-t-il déclaré. « En tant que chrétiens réformés, nous sommes appelés à conduire différemment nos communautés et à en faire des démonstrations vivantes de compassion, de justice et de soutien mutuel. Bien que l'héritage de Calvin ait entraîné des divisions dans l'Église - et même parmi les chrétiens réformés -, il vouait une véritable passion à l'unité et à la communauté ».

L'ARM regroupe 214 Églises congrégationalistes, presbytériennes, réformées, unies et en cours d'union, qui prennent leurs racines dans la Réforme du 16^e siècle menée, entre autres, par Calvin.

Calvin est né le 10 juillet 1509 à Noyon, dans le nord de la France. Il est connu dans le monde entier pour le rôle qu'il a joué dans la Réforme protestante à Genève, ville-État indépendante qui fut rattachée à la Suisse en 1815.

(ENI/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Genève, Suisse - L'Alliance réformée mondiale se souvient de la résistance à Hitler

L'initiative prise par un groupe de protestants allemands en 1934 pour résister au régime nazi demeure un important modèle pour les Églises, affirme le pasteur Setri Nyomi, secrétaire général de l'Alliance réformée mondiale (ARM).

Les pasteurs, les théologiens et les fidèles en désaccord avec les dirigeants de l'Église protestante allemande, qui était disposée à obéir aux ordres du gouvernement, s'étaient alors réunis à Barmen, un quartier de Wuppertal, pour rédiger une déclaration dans laquelle ils affirmaient que, pour l'Église, seules les Écritures faisaient autorité.

« À un moment critique et dangereux de l'histoire, l'Église confessante en Allemagne a fait preuve de courage en défendant la justice et la vie. Cette initiative a laissé sa marque sur

le monde à jamais », a affirmé Setri Nyomi dans une déclaration publiée par l'ARM pour marquer le 75^e anniversaire, le 31 mai, de la déclaration de Barmen. Cette déclaration, rédigée en grande partie par le théologien suisse réformé Karl Barth, alors professeur en Allemagne, appelle les chrétiens à adopter une liste de six « thèses » par opposition à la mainmise croissante du gouvernement sur la direction de l'Église.

Toutefois, quelques voix critiques ont fait remarquer que la déclaration de Barmen ne mentionnait pas les persécutions subies par les juifs allemands, qui avaient déjà commencé à l'époque de la réunion de 1934. « *Avec le recul, on s'aperçoit que la confession de Jésus-Christ en tant que seule Parole de Dieu aurait dû être liée au fait que Jésus était juif* », a observé l'évêque protestant Wolfgang Huber.

Le pasteur Nyomi a souligné que ce texte, élaboré par les membres d'Églises luthériennes, réformées et unies, avait eu un retentissement durable. « *La déclaration de Barmen a été une source d'inspiration pour les prises de position adoptées par l'ARM contre l'apartheid et contre l'ordre économique mondial dominant qui lèse les populations vulnérables et nuit à l'environnement* », a-t-il déclaré.

En 1986, des membres de l'ARM en Afrique du Sud s'étaient inspirés de la déclaration de Barmen pour publier la confession de Belhar, en réaction au régime de l'apartheid qui sévissait dans le pays. Le texte de cette confession précise que l'apartheid est un péché parce qu'il contredit les fondements de la foi chrétienne.

Au cours de plusieurs réunions qui se sont tenues au Ghana en 2004, le conseil général de l'ARM a adopté la « Confession d'Accra », qui affirme qu'en condamnant les gens à la pauvreté et à la marginalisation, les gouvernements sont en état de péché. Les Églises membres continuent à s'interroger pour savoir s'il s'agit bel et bien d'une « confession », ou d'une « prise de position inspirée par la foi » dans laquelle seraient formulées des convictions n'ayant aucun caractère contraignant.

De son côté, le théologien allemand Peter Bukowski, de l'Alliance réformée allemande

(Reformierter Bund), estime que la Confession d'Accra renferme des éléments qui relèvent de convictions fondamentales et ne se prêtent à aucune discussion. « *La justice sociale est étroitement associée à notre foi chrétienne* », a-t-il déclaré. « *Mais ce qui fait débat, c'est la manière de combattre ce que certains appellent le 'néolibéralisme'* ».

(ENI/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Édimbourg, Écosse - L'Église d'Écosse envisage de recourir à des « pasteurs virtuels »

Pour pallier à la pénurie de membres du clergé dans le pays, l'Église d'Écosse envisage de recourir à des « pasteurs virtuels » qui prêcheraient grâce à la diffusion vidéo en direct des cultes dans les paroisses non desservies régulièrement par des pasteurs.

« *La diffusion vidéo en direct des cultes dans les paroisses sans pasteur est l'un des nombreux changements radicaux proposés par le conseil des ministères en consultation avec le conseil 'mission et obéissance au Christ'* », a déclaré Gordon Bell, le responsable des relations avec les médias de l'Église d'Écosse.

D'après ses propos, le rapport du conseil des ministères à l'assemblée générale de l'Église presbytérienne, qui s'est déroulé du 21 au 27 mai, contient une proposition selon laquelle l'Église d'Écosse devrait étudier la possibilité de recourir à la technique de la vidéo dans les Églises qui ont du mal à faire venir des pasteurs à plein temps.

On compte 21 paroisses dans le consistoire des Orcades, qui regroupe plus d'une dizaine d'îles. Dans un premier temps, quatre paroisses de l'archipel seront connectées. « *Le but est de permettre à un pasteur d'être physiquement présent sur une île différente chaque semaine et d'être virtuellement présent sur les autres. Nous pensons qu'il ne s'agit pas seulement d'une première pour l'Écosse, mais aussi pour le Royaume-Uni tout entier* », a ajouté Gordon Bell.

On estime actuellement à 190 le nombre de postes vacants pour les membres du clergé dans toute l'Écosse, qui compte 5,1 millions d'habitants. Suivant la proposition qui a été faite, les Églises seraient reliées entre elles selon une technique analogue à celle utilisée pour les visioconférences. Plusieurs paroisses

situées dans les régions les plus reculées d'Écosse seraient ainsi capables d'assister au même culte. Si ce projet donne satisfaction, il pourrait être étendu à d'autres zones rurales qui n'ont pas de pasteur à plein temps.

Le pasteur Trevor Hunt, un ecclésiastique du consistoire des Orcades, a déclaré dans le journal *The Scotsman* qu'il était extrêmement important que les paroissiens participent activement au culte et qu'ils ne restent pas assis sur leurs bancs comme s'ils regardaient une émission télévisée. « *Je pense qu'un tel projet offre toutes sortes de possibilités* », a-t-il souligné.

La société chargée du projet visant à pourvoir différentes parties d'Écosse en pasteurs virtuels est Sanctus Media, société anonyme, située à Bo'Ness, au centre de l'Écosse. Le directeur de la société, Neil MacLennan, a expliqué : « *Je me suis rendu dans les Orcades, nous allons voir maintenant s'ils vont décider d'être les premiers à participer à ce projet. Les îles ne sont pas desservies par la technologie large bande, mais nous pourrions installer des liens par émetteurs hyperfréquences. C'est un projet passionnant qui permettra de pallier à la pénurie de pasteurs en Écosse* ».

Liberté religieuse

(Le Monde/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Paris, France – En France, les réactions à la liberté religieuse évoquée par Barak Obama

Barak Obama en a-t-il trop fait ? Dans son discours au monde musulman, tenu jeudi 4 juin au Caire, le président des États-Unis s'est volontiers référé aux textes saints, louant sans réserve les vertus inhérentes, selon lui, aux trois grandes religions monothéistes, colorant même son propos de formules mystiques dignes d'un responsable religieux.

« *Son souci de respect pour l'islam et la religiosité de ses propos paraissent excessifs à des esprits français empreints de laïcité* », reconnaît le politologue Denis Lacorne, directeur de recherches au Ceri-Sciences Po, spécialiste des États-Unis. « *Mais ce discours était adapté à son auditoire et il faut avoir en tête que les présidents américains incluent toujours des références religieuses dans leurs discours.* »

Un passage a pourtant particulièrement heurté les oreilles françaises : l'allusion à l'interdiction de porter le voile dans certains « *pays occidentaux* », en l'occurrence la France. Au chapitre de la liberté religieuse, le président Obama a ainsi exhorté les « *pays occidentaux à éviter d'empêcher les musulmans d'exercer leur religion comme ils le souhaitent, par exemple en dictant ce qu'une musulmane devrait porter. Je rejette l'opinion de certains selon laquelle une femme qui choisit de se couvrir la tête est, d'une façon ou d'une autre, moins égale. J'ai la conviction qu'une femme que l'on prive d'éducation est privée d'égalité* ».

Tout à sa volonté de démontrer la proximité entre les États-Unis et l'islam, Barak Obama a aussi rappelé que « *le gouvernement américain a recours aux tribunaux pour protéger le droit des femmes et des filles à porter le hidjab et pour punir ceux qui leur contesteraient ce droit* ».

« *Ce passage sur l'interdiction du voile est gênant, car il dénote une méconnaissance de la situation française. Les musulmanes peuvent y porter le voile, même si l'école est sanctuarisée et si l'espace de l'État est neutre par rapport aux religions* », rappelle le chercheur Patrick Weil, qui fut membre de la commission Stasi à l'origine de la loi sur l'interdiction du port de signes religieux à l'école, adoptée en 2004.

« *Il a surtout voulu évoquer ce que les musulmans, à travers le monde, ont compris de cette loi, à savoir qu'elle était discriminatoire envers l'islam* », commente Mohammed Moussaoui, le président du Conseil français du culte musulman (CFCM). S'il reconnaît que la loi était destinée à « *apaiser des tensions dans les établissements scolaires* », M. Moussaoui estime que les propos de Barak Obama « *peuvent renforcer le sentiment qu'elle va à l'encontre de la liberté religieuse* ».

« *Alors que, dans l'ensemble de son discours, il se montre proche de "l'islam des Lumières" concernant le voile, M. Obama redevient Américain et dogmatique, laissant entendre que le port du voile signifie la liberté* », constate aussi l'anthropologue Malek Chebel. « *Il n'a pas hésité à flatter la rue musulmane quitte à flatter les plus radicaux* », regrette l'auteur d'un récent *Dictionnaire du Coran* (Fayard, 2009).

Mais cette instrumentalisation politique de la religion est calculée, selon M. Lacorne, qui voit aussi dans l'insistance de Barak Obama à parler de « *la tolérance et du droit des femmes* » des critiques implicites à l'islam, tel qu'il est vécu dans certains pays, notamment en Arabie saoudite ou en Afghanistan.

De son côté, le comité « 15 mars et Libertés » salue la position juste et innovante exprimée par le président de la République française, Nicolas Sarkozy, à l'occasion des commémorations du Jour le plus long, affirmant qu'en France, « *toute jeune fille qui veut porter le voile peut le faire (.....) si c'est son choix* ».

Jusqu'ici, les tenants d'une vision radicale de la laïcité se sont toujours opposés au port, par les jeunes filles, d'une tenue vestimentaire qu'elles ont choisie, aussi discrète soit-elle. Les victimes de cette intolérance se comptent, aujourd'hui, par centaines, contraintes de choisir entre leurs convictions religieuses et leurs études.

Cette organisation de défense salue cette ouverture vers une laïcité enfin apaisée et bienveillante, selon Monsieur Hassan Safoui, secrétaire général de cette organisation. « *Nous exprimons nos plus vifs espoirs pour que ces déclarations soient suivies de mesures concrètes afin que soit levée l'injustice que subissent des citoyens de confession musulmane sur la base de leur religion, dans notre pays.* » affirme-t-il dans un communiqué de presse.

(Le monde/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Paris, France – Le parquet demande la dissolution des structures de la scientologie

À l'issue d'un réquisitoire de trois heures, lundi 15 juin, le ministère public a demandé au tribunal correctionnel de Paris de condamner l'association spirituelle de l'Église de scientologie et sa librairie parisienne la SEL (Scientologie Espace Liberté) à 2 millions d'euros d'amende chacune, ainsi que la dissolution des deux sociétés. Depuis le 25 mai, six responsables de l'Église de scientologie, dont Alain Rosenberg, l'un des principaux responsables en France, comparaissent pour « *escroquerie en bande organisée* » et « *exercice illégal de la pharmacie* ». Le parquet a requis contre eux des amendes allant de 2 000 à 150 000 euros et des peines de deux à quatre ans de prison avec sursis.

Maud Coujard, l'une des représentantes du parquet à l'audience, a fustigé les « *manœuvres frauduleuses* » qui président au fonctionnement de l'association et à son mode de recrutement. « *Cela fait trois semaines que nous avons appris que si le bonheur n'a pas de prix, il a un coût* », a-t-elle lancé. Tout en dénonçant « *un projet à prétendue valeur religieuse dont on se sert comme d'un bouclier à toute fin pénale* », la magistrate a stigmatisé le « *pacte faustien* » que la scientologie scelle avec des nouvelles recrues dont elle pille le patrimoine financier.

Avec ce réquisitoire, le parquet de Paris a opéré un revirement. Il y a trois ans, au terme de l'instruction de cette affaire, le même parquet avait requis le non-lieu. Le procès s'est poursuivi jusqu'au 17 juin avec les plaidoiries de la défense. Le jugement sera rendu le 27 octobre.

(Le Parisien/Le Figaro/BIA) Dammarie-lès-Lys, France

Paris, France - Menacée de dissolution, la scientologie contre-attaque

Mercredi 17 juin, au dernier jour du procès de l'Église de scientologie pour escroquerie en bande organisée, l'avocat de l'organisation, Patrick Maisonneuve, a accusé les pouvoirs publics de vouloir brûler les livres de la scientologie alors que ce mouvement est reconnu dans de nombreux autres pays. « *Le Portugal, la Suède, l'Espagne, le Québec, tous ces pays ont reconnu la scientologie et nous, nous allons brûler les livres de Ron Hubbard dans la cour de la Sainte-Chapelle devant les yeux effarés de la communauté internationale ? Voilà trente ans que j'exerce et c'est la première fois que je passe d'un réquisitoire de non-lieu à un réquisitoire de peine capitale* ».

Trois ans après avoir requis un non-lieu général dans le dossier, le parquet a, en effet, demandé la dissolution de l'ASES-CC et de sa librairie (la SEL). Il a également demandé des peines de prison avec sursis pour les principaux scientologues poursuivis. « *Ce n'est pas rien pour des gens qui ne se sont pas enrichis d'un centime d'euro !* », a soulevé Maître Maisonneuve, avant d'ironiser : « *Ils sont trop forts ces scientologues : ils sont escrocs sans gagner d'argent* ». L'avocat a ensuite mis en garde le tribunal contre la tentation de suivre l'invitation du

parquet, car ce serait « *arbitrer sur la question de la religion alors que l'on n'a pas de définition, dans notre droit, de la religion ou du culte. Plutôt que de dissoudre l'Église de scientologie, je vous demande de dissoudre les préjugés, les idées préconçues et les atteintes à la liberté de croyance* », a conclu l'avocat.

(ANN/BIA) Dammarie-lès-Lys, France

Dublin, Irlande - Une loi irlandaise contre le blasphème inquiète les partisans de la liberté religieuse

Selon des experts en liberté religieuse, une proposition de loi criminalisant les propos antireligieux en Irlande pourrait ne pas respecter les standards internationaux de liberté d'expression et serait le signe d'une tendance à un contrôle plus important de l'État en matière d'affaires religieuses.

Les membres du parlement irlandais (Oireachtas) travaillent sur un amendement au projet de loi sur la diffamation, qui interdirait les « *propos blasphématoires* » en qualifiant d'infraction sanctionnable d'une amende ce type de publication ou de parole.

L'article de loi viendrait mettre à jour une loi ancienne de la constitution irlandaise sur la diffamation religieuse. De telles lois, bien que longtemps « latentes » en Europe, regagnent de la popularité, précise John Graz, directeur du département des affaires publiques et de la liberté religieuse au siège mondial de l'Église adventiste.

Cette année, le Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies a fait passer une résolution concernant des lois sur la « *diffamation religieuse* ». Bien que prévues pour protéger les minorités religieuses, de telles lois pourraient se retourner contre le droit d'expression individuel, explique John Graz. Il ajoute : « *Le respect et le dialogue devraient être les seules manières de gérer des problématiques religieuses et de calmer les tensions* ».

Début juin, le *Times* irlandais a rapporté que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a prévenu le gouvernement irlandais qu'une loi sur des propos blasphématoires ne respectait pas les standards internationaux en matière de liberté d'expression. L'OSCE est l'organisation intergouvernementale sur la sécurité la plus importante, avec 56 nations membres. Les missions de

cette agence des Nations-Unies consistent à faire respecter les principes tels que des élections justes, une presse libre et le respect des droits de l'homme.

Œcuménisme

(ENI/BIA) Dammarie-lès-Lys, France

Utrecht, Pays-Bas - Une conférence internationale appelle les Églises à s'attaquer aux nouvelles formes de racisme

Quarante ans après le lancement, par le Conseil œcuménique des Églises (COE), d'un programme mondial de lutte contre le racisme, une conférence internationale, qui s'est tenue à Doorn, près d'Utrecht, du 14 au 17 juin, a marqué l'anniversaire de cet événement en appelant l'Église à donner une nouvelle impulsion à cette lutte. « *Une nouvelle voix prophétique est nécessaire pour inciter l'Église à agir et à témoigner, de façon à faire entendre une voix commune contre le racisme* », a déclaré Geesje Werkman, de l'agence néerlandaise Kerk in Actie (l'Église en action), qui a contribué à l'organisation de cette conférence.

La réunion a été organisée sous les auspices du COE, dont le programme de lutte contre le racisme (PLR), lancé en 1969, fut l'une de ses initiatives les plus controversées. Bien que de nombreuses Églises membres aient apporté un soutien ferme à l'initiative, des critiques ont également été formulées, en particulier concernant l'appui aux mouvements de libération ayant choisi de prendre les armes pour lutter contre la domination blanche en Afrique australe. « *Nous avons célébré l'importante contribution du PLR pour la fin de l'apartheid et pour encourager les Églises à lutter contre le racisme* », ont déclaré les 50 responsables d'Église, militants et théologiens qui ont assisté à la conférence de Doorn, dans un message lu lors de la célébration de clôture, à laquelle était présente la reine Beatrix des Pays-Bas. « *Nous avons cependant reconnu que nous n'avons pas réussi à éradiquer le racisme* », ont-ils indiqué.

Ils ont appelé les Églises à donner une nouvelle impulsion à la lutte contre « *les divisions de castes et les formes d'exclusions similaires* », sur fond de crise économique et environnementale.

Klaas van der Kamp, secrétaire général du Conseil des Églises des Pays-Bas, a souligné que le programme antiracisme du COE est également nécessaire dans un pays comme le sien, où l'on recense annuellement près de 4 000 plaintes liées au racisme.

La conférence a proposé que les Églises mondiales adoptent la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars) en tant que manifestation œcuménique annuelle, en préparant des liturgies, des prières et d'autres ressources pour marquer l'occasion.

(ENI/BIA) Dammarie-lès-Lys, France

Johannesburg, Afrique du Sud - Un ministre de l'époque de l'apartheid lave les pieds d'anciens subordonnés

Adriaan Vlok, ancien ministre de la police sous le régime de l'apartheid en Afrique du Sud, déclencha un débat national en 2006 quand, dans un geste biblique, il lava les pieds de neuf femmes âgées, toutes victimes de la police lors de la répression violente exercée contre les opposants au régime dans les années 1980, et qu'il leur demanda pardon. Il avait fait de même à l'égard du pasteur Frank Chikane, directeur général du bureau de l'ancien président d'Afrique du Sud Thabo Mbeki et ancien secrétaire général du Conseil des Églises d'Afrique du Sud. Frank Chikane avait échappé à la mort après avoir été empoisonné par un tee-shirt envoyé par les sbires de la police sud-africaine.

À la fin du mois de mai de cette année, à Bloemfontein, Adriaan Vlok a demandé aux quelque 500 personnes rassemblées s'il y avait dans l'assistance d'anciens policiers ou soldats « qui avaient été dans les tranchées pour défendre le régime d'apartheid » et à qui il pourrait demander pardon. Treize hommes se sont avancés ; il s'est agenouillé devant eux et leur a lavé les pieds en leur demandant pardon « d'avoir donné le mauvais exemple et égaré les gens ».

De retour dans sa maison à Pretoria, Adriaan Vlok a déclaré : « *Les politiques de l'apartheid étaient basées sur l'absence d'amour. Elles ont blessé un grand nombre de gens* ».

Selon Hannes Ferreira, ancien membre de la Force de défense d'Afrique du Sud, ce geste « fait partie d'un processus de guérison pour Adriaan Vlok lui-même, mais [il] peut aussi signifier beaucoup pour les personnes auxquelles il s'adresse, qui éprouvent peut-être encore de la rancune ».

Beaucoup d'anciens policiers et soldats ont le sentiment d'avoir été trompés par la propagande gouvernementale et le strict système de censure, qui prétendaient que les activités anti-apartheid étaient dirigées par l'Union soviétique et visaient à détruire le christianisme.

Publication

(BIA) Dammarie-lès-Lys, France

Dammarie-lès-Lys, France – Un nouveau livre aux éditions Vie et Santé

Un petit commentaire des épîtres de Jean, écrit par Bernard Sauvagnat, pasteur, Docteur es sciences religieuses, directeur de l'Institut d'étude de la Bible par correspondance de France et vice-président de l'Alliance biblique française, vient de paraître aux éditions *Vie et Santé*.

Dans ce petit livre de 100 pages, l'auteur propose une traduction mot à mot structurée de ces trois petits livres du Nouveau Testament, ainsi qu'un commentaire explicatif. Chaque chapitre se termine par une série de questions pour la méditation personnelle du lecteur.

Petit commentaire des épîtres de Jean, Bernard Sauvagnat, éditions Vie et Santé, www.viesante.com, juin 2009.

Commission paritaire
Dépôt légal

1111 G 88583
N° 79 – CAB – 019
Préfecture de Seine-et-Marne

Abonnement
d'un an

France 12 €
Dom 13 €
Tom 15 €
CEE et Suisse 18 €

Autres pays et abonnement en cours d'année :
nous consulter.

Règlement

Au nom du « BIA »
CCP – La Source 46 727 83 C